

Annexe 3

Plan d'action 68 - SNPPE 2025

Nom du département : Haut-Rhin

Facultatif ou obligatoire	Objectif	Objectif	N° de l'action	Actions	Source de financement Etat	Département	État	Montant	Type action
Obligatoire	1	Améliorer le parcours pré et postnatal des femmes et nourissons, en particulier les plus vulnérables en augmentant le nombre de bénéficiaires pour au moins deux des actions visées dans la présentation de l'objectif	1.1	Atteindre un taux de couverture par la PMI d'au moins 20% des Entretiens Pré-natal Précoce (EPP)	FIR	- €	119 622,00 €	119 622,00 €	Reconduction à l'identique
			1.2	Augmenter les visites à domicile (VAD) pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables (20% des mères et enfants bénéficient de VAD)	FIR	- €	119 622,00 €	119 622,00 €	Reconduction à l'identique
Obligatoire	2	Améliorer la qualité des parcours périnataux, notamment via des actions d'aller vers de la PMI, en particulier en direction des femmes et nourissons vulnérables	2	Atteindre 15% d'enfants de 0 à 2 ans bénéficiant de l'intervention à domicile d'une infirmière puéricultrice de PMI, notamment dans les familles vulnérables	FIR	- €	83 622,00 €	83 622,00 €	Reconduction à l'identique
Obligatoire	3	Renforcer la prévention en santé chez les jeunes enfants en augmentant le nombre de bénéficiaires pour au moins une des deux actions visées dans la présentation de l'objectif	3	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé	FIR	- €	81 772,00 €	81 772,00 €	Reconduction à l'identique
Obligatoire	4	Améliorer la qualité de l'offre de prévention de la PMI via des actions dédiées aux enfants notamment les plus vulnérables	4	Augmenter le nombre de consultations infantiles	FIR	- €	145 722,00 €	145 722,00 €	Reconduction à l'identique
Facultatif	5	Actions innovantes ou transversales			FIR	- €	- €	- €	
Obligatoire	6	Renforcer les interventions précoces d'aide à domicile dans un objectif de prévention secondaire	6.1	Poursuite de l'action du Centre Parental Renforcé diffus expérimental avec Résonance à Colmar, avec un repositionnement sur un public plus vulnérable	304	- €	401 111,00 €	401 111,00 €	- €
			6.2	Escape game pédagogique sur les conséquences des violences intrafamiliales	304	- €	5 500,00 €	5 500,00 €	Action nouvelle
			6.3	Financement de 2 ETP de TS Spécialisés IP	304	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	Reconduction à l'identique
Obligatoire	7	Accroître le recours aux mesures de protection de l'enfance à domicile sous toutes leurs formes et les modes d'accueil à dimension familiale	7.1	Céder un service d'accompagnement des TBA / TDC pour financer le recours à des modes d'accueil à dimension familiale en alternative au placement en institution ou chez des assistants familiaux	304	- €	331 531,00 €	331 531,00 €	Action nouvelle
			7.2	Financement de 5 ETP de référents famille en MECS	304	- €	250 000,00 €	250 000,00 €	Reconduction à l'identique d'une action impulsée en 2024
			7.3	Transformation du dispositif de PAD, du placement à domicile à la "protection à domicile" + ingénierie (0,5 ETP)	304	- €	353 389,00 €	353 389,00 €	Action nouvelle
Facultatif	8	Renforcer le partenariat avec les CRIP			304	- €	- €	- €	
Facultatif	9	Accompagner la scolarité des enfants bénéficiant d'une mesure de protection			304	- €	- €	- €	
Facultatif	10	Soutenir et accompagner vers l'autonomie les jeunes majeurs sortant des dispositifs de protection			304	- €	- €	- €	
Facultatif	11	Mieux connaître les publics de la protection de l'enfance pour améliorer leur prise en charge et renforcer le pilotage de cette politique			304	- €	- €	- €	
A minima de l'un des trois objectifs	12	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico-social	12	Dispositif d'Appui aux Professionnels de la Protection de l'Enfance (DAPPE) : extension de 10 accompagnements dans le Haut-Rhin (Porteur APBA)	ONDAM MS		77 107,00 €	77 107,00 €	Action nouvelle
	13	Développer des unités de répit			ONDAM MS	- €	- €	- €	
	14	Favoriser le déploiement d'équipes mobiles	14.1	Financement de la mise en œuvre d'une équipe mobile Ressource, adossée au DITEP La Forge, en appui aux équipes des établissements scolaires et de l'ASE, pour les enfants à double-vulnérabilité (Porteur Caritas)	ONDAM MS	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	Action nouvelle
			14.2	Mise en œuvre d'un dispositif d'équipe mobile ressources pour l'accompagnement et l'appui des professionnels qui interviennent dans l'entourage d'un jeune présentant des troubles du comportement. Il s'agit d'un dispositif de prévention et de soutien pour maintenir l'insertion sociale, scolaire ou de formation, et le lien social de l'enfant ou de l'adolescent, et ainsi éviter les ruptures de parcours. (Porteur Saint Sauveur)	ONDAM MS	- €	127 824,00 €	127 824,00 €	Action nouvelle
	12-13-14	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico-social Développer des unités de répit Favoriser le déploiement d'équipes mobiles		Projet(s) à construire courant 2026-2027, en fonction notamment des avancées de l'AM 50000 Solutions	ONDAM MS	- €	159 386,00 €	159 386,00 €	Action nouvelle

	Rappel enveloppes Etat / ARS	Montant Etat sollicité	Ecart
BOP 304	1 443 531,00 €	1 443 531,00 €	0,00 €
RR	550 360,00 €	550 360,00 €	0,00 €
ONDAM	464 317,00 €	464 317,00 €	0,00 €
	2 458 208,00 €	2 458 208,00 €	0,00 €